

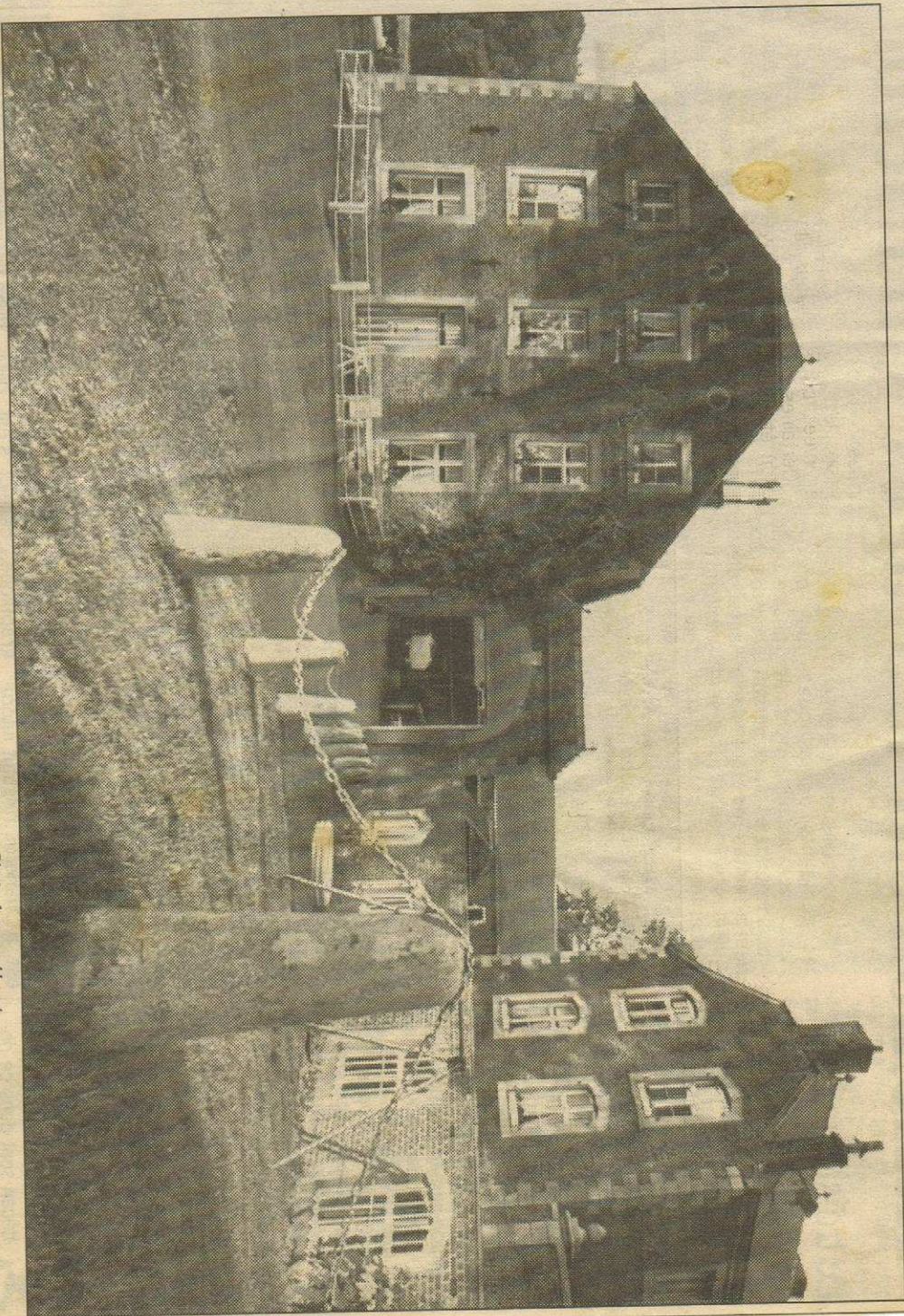
La Basse-Meuse recense son patrimoine monumental

Le Centre Culturel visétois accueille jusqu'au 31 octobre (1), une exposition sur les « Trésors des châteaux et des fermes de la Basse-Meuse ». L'historien Jean-Pierre Lensen et son équipe de la Société royale archéo-historique de Visé ont voulu aller plus loin que l'inventaire traditionnel des guides du patrimoine. Sans précher par excès, Les nombreux panneaux didactiques qui émaillent le parcours de l'exposition (plus de 2.000 clichés) se veulent avant tout attractifs.

Outre les photos, on y trouve des extraits d'archives comme d'anciennes cartes postales, des agrandissements des cartes Ferraris (du nom du géomètre qui dressa, vers 1774, la carte des Pays-Bas autrichiens), des gravures réalisées par Remacle-Leioup et tirées du livre « Délices du Pays de Liège », un traité sur les domaines « chics » écrit en 1744 par Saumery. Enfin, les assidus de généalogie locale se passionneront pour les blasons des riches propriétaires de la Basse-Meuse.

RIVE GAUCHE, RIVE DROITE

Le début de l'exposition est consacrée aux fermes remarquables de la région. Par époque et par technique de construction tout d'abord, par situation géographique, ensuite. On y apprend, par exemple, que la Renaissance mosane (XVII^e siècle), a été plus tardive en Basse-Meuse qu'à Liège (15 ans de retard). On constate également des différences de matériaux entre les rives gauche et droite comme l'emploi de moellons de calcaire à Berneau et Bombaye (carrière toute proche) ou l'utilisation du tuffeau de Bassenge à Caster. *A cette époque, la vallée du Geer, principale, n'existerait pas vers les Provinces Unies (Feneur, Blegny, Dalhem), ni vers les Pays-Bas autrichiens*



Les Cortils, à Mortier, un des remarquables ensembles « ferme-château » de la Basse-Meuse. Photo Agence Houet.

(Housse, Cheratte, Moulard, Richelle), explique J.-P. Lensen.

Une large part est consacrée aux châteaux de la Basse-Meuse. Quasi tous privés, ils ne souffrent pas à l'œil des visiteurs curieux. L'exposition a également le mérite de relever les châteaux moribonds. Deux exemples malheureux : le château Saroléa à Cheratte, délaissé par son propriétaire, le château de Méan à Sai « oublié »

par la Défense nationale sur le site de la caserne alors qu'il contient des fresques murales exceptionnelles...

Pour terminer, une large place est faite au château d'Argenteau, un édifice qui connaît bien des revers. Place forte dès l'an 1000, il fut d'abord pris d'assaut par la population visétoise et liegeoise qui contestait les lourdes taxes fluviales. Il fut ensuite totalement rasé par les

troupes du roi Soleil en 1674. Reconstitué en retrait, le château devint propriété des Comtes de Mercy avant d'être acquis par les Van Zuylen.

L'exposition trouve son complément historique dans un livre (2) et dans quelques animations proposées au centre culturel (3). Un détour digne d'intérêt pour les amateurs d'histoire et de patrimoine.

M.-P. F.

(1) Le Centre Culturel se situe en la Chapelle des Sépuchrines, rue du Collège, 31 à Visé. Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h. Entrée : 80 F pour le grand public et 50 F pour les moins de 18 ans et les seniors. Réservations pour les classes et les groupes au tél. 041-79.08.92 ou 79.79.03.

(2) Un livre de 240 pages vendu au prix de 600 F durant l'exposition.

(3) Vendredi 15 octobre à 20 h : « Guerres de Louis XIV dans la principauté » par J.-P. Ronve, vendredi 22 octobre, à 19 h : l'heure du conte pour enfants, consacré aux histoires de châteaux.